

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°18-2021-06-010

PUBLIÉ LE 16 JUIN 2021

# Sommaire

## **Préfecture du Cher / Direction de la Citoyenneté**

18-2021-06-15-00002 - Annexes 1 et 2 de l'arrêté n° 2021-0613 du 15 juin 2021 modifiant l'arrêté n° 2021-0592 du 9 juin 2021 portant désignation des bureaux de vote et de leur siège (14 pages)	Page 3
18-2021-06-15-00001 - Arrêté n° 2021-0613 du 15 juin 2021 modifiant l'arrêté n° 2021-0592 du 9 juin 2021 portant désignation des bureaux de vote et de leur siège (1 page)	Page 18

Préfecture du Cher

18-2021-06-15-00002

Annexes 1 et 2 de l'arrêté n° 2021-0613 du 15 juin  
2021 modifiant l'arrêté n° 2021-0592 du 9 juin  
2021 portant désignation des bureaux de vote et  
de leur siège

**Annexe 1 à l'arrêté préfectoral n° 2021-0613 du 15 06 2021  
portant désignation des bureaux de vote et de leur siège**

Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège
<b>Canton n°1 AUBIGNY-sur-NERE</b>	ARGENT-sur-SAUDRE	1 <sup>er</sup> bureau	Secteur Nord	Gymnase "La Belle Équipe" 18 rue du 4 septembre
		2 <sup>ème</sup> bureau	Secteur Sud	Gymnase "La Belle Équipe" 18 rue du 4 septembre
	AUBIGNY-sur-NERE	1 <sup>er</sup> bureau		Complexe Yves du Manoir Le Mail Guichard
		2 <sup>ème</sup> bureau		Complexe Yves du Manoir Le Mail Guichard
		3 <sup>ème</sup> bureau		Complexe Yves du Manoir Le Mail Guichard
		4 <sup>ème</sup> bureau		Complexe Yves du Manoir Le Mail Guichard
		5 <sup>ème</sup> bureau		Complexe Yves du Manoir Le Mail Guichard
<b>Canton n°2 AVORD</b>	AVORD	1 <sup>er</sup> bureau	Quartier Petit Domaine et Alouettes	Salle des Fêtes - Rue d'Aindling
		2 <sup>ème</sup> bureau	Quartier Cité Bouyer - Château d'Eau - Les Ecarts	Salle des Fêtes - Rue d'Aindling
	BAUGY	1 <sup>er</sup> bureau (bureau centralisateur)	Baugy	Salle des fêtes 35 rue du Chancelier
		2 <sup>ème</sup> bureau	Communes déléguées de Saligny-le-Vif et de Laverdines (conformément à la délibération n° 23 du 8 février 2019)	Mairie annexe de Saligny-le-Vif Route de Villequiers
<b>Canton n°3 BOURGES</b>	BOURGES	17ème bureau	Jules Ferry	Ecole maternelle – Rue Eirick Labonne
		18ème bureau	Jules Ferry	Ecole maternelle – Rue Eirick Labonne
		19ème bureau	Jean Macé	Ecole maternelle – Rue H. Boyer
		20ème bureau	Jean Macé	Ecole maternelle – Rue H. Boyer
		21ème bureau	Jean Macé	Ecole maternelle - Rue H. Boyer
		22ème bureau	Jean Macé	Ecole maternelle - Rue H. Boyer
		23ème bureau	Barbès	Groupe scolaire Barbès - 21 avenue de Saint Amand
		24ème bureau	Barbès	Groupe scolaire Barbès - 21 avenue de Saint Amand
		25ème bureau	Barbès	Groupe scolaire Barbès - 21 avenue de Saint Amand
		26ème bureau	Barbès	Groupe scolaire Barbès - 21 avenue de Saint Amand
		27ème bureau	Barbès	Groupe scolaire Barbès - 21 avenue de Saint Amand
		28ème bureau	Maryse Bastie	Groupe scolaire - Rue Mesmin
		29ème bureau	Maryse Bastie	Groupe scolaire - Rue Mesmin
		32ème bureau	Herbinière Lebert	Ecole maternelle H. Lebert - Rue M. Audoux
		33ème bureau	Herbinière Lebert	Ecole maternelle H. Lebert - Rue M. Audoux
34ème bureau	Herbinière Lebert	Ecole maternelle H. Lebert - Rue M. Audoux		
		59ème bureau	Votes par correspondance	Hôtel de ville - 11 rue Jacques Rimbault

Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège
<b>Canton n° 4 BOURGES</b>	BOURGES	37ème bureau	Chancellerie	Salle polyvalente - Rue Louis de Raynal
		38ème bureau	Chancellerie	Salle polyvalente - Rue Louis de Raynal
		39ème bureau	Grand Meaulnes	Ecole Grand Meaulnes - Rue Louis de Raynal
		40ème bureau	Grand Meaulnes	Ecole Grand Meaulnes - Rue Louis de Raynal
		41ème bureau	Cour Chertier	Ecole Cour Chertier - Place S. Pichonnat
		42ème bureau	Cour Chertier	Ecole Cour Chertier - Place S. Pichonnat
		43ème bureau	Cour Chertier	Ecole Cour Chertier - Place S. Pichonnat
		44ème bureau	Prado 2	Rue du Champ de Foire
		45ème bureau	Prado 2	Rue du Champ de Foire
		53ème bureau	Marcel Plaisant	Groupe scolaire Plaisant - Rue Jean Moulin
		54ème bureau	Marcel Plaisant	Groupe scolaire Plaisant - Rue Jean Moulin
		55ème bureau	Jacques Prévert	Ecole Jacques Prévert - Place du 14 juillet
		56ème bureau	Jacques Prévert	Ecole Jacques Prévert - Place du 14 juillet
		57ème bureau	Jacques Prévert	Ecole Jacques Prévert - Place du 14 juillet
		58ème bureau	Jacques Prévert	Ecole Jacques Prévert - Place du 14 juillet
<b>Canton n° 5 BOURGES</b>	BOURGES	4ème bureau	Nicolas Leblanc	Ecole maternelle - 39 rue Nicolas Leblanc
		5ème bureau	Pignoux	Ecole de Pignoux - 129 avenue Ernest Renan
		6ème bureau	Pignoux	Ecole de Pignoux - 129 avenue Ernest Renan
		7ème bureau	Pignoux	Ecole de Pignoux - 129 avenue Ernest Renan
		8ème bureau	Pignoux	Ecole de Pignoux - 129 avenue Ernest Renan
		46ème bureau	Paul Arnault	Groupe scolaire - Rue Albert Camus
		47ème bureau	Paul Arnault	Groupe scolaire - Rue Albert Camus
		48ème bureau	Paul Arnault	Groupe scolaire - Rue Albert Camus
		49ème bureau	Turly	Ecole primaire Turly - 181 rue de Turly
		50ème bureau	Turly	Ecole primaire Turly - 181 rue de Turly
		51ème bureau	Pressavois	Ecole maternelle Pressavois - Avenue Stendhal
		52ème bureau	Pressavois	Ecole maternelle Pressavois - Avenue Stendhal

Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège
<b>Canton n° 6 BOURGES</b>	BOURGES	1er bureau <i>(bureau de vote centralisateur pour la ville de Bourges pour les élections régionales)</i>	Hôtel de ville	Hôtel de ville - 11 rue Jacques Rimbault
		2ème bureau	Hôtel de ville	Hôtel de ville - 11 rue Jacques Rimbault
		3ème bureau	Hôtel de ville	Hôtel de ville - 11 rue Jacques Rimbault
		9ème bureau	Sembat	Ecole maternelle - 4 avenue des Dumones
		10ème bureau	Jean Baffier	Ecole maternelle - 137 rue Jean Baffier
		11ème bureau	Jean Baffier	Ecole maternelle - 137 rue Jean Baffier
		12ème bureau	La Rottée	Centre de loisirs - 11 rue de la Rottée
		13ème bureau	Beaumont	Ecole primaire - 44 rue de Beaumont
		14ème bureau	Beaumont	Ecole primaire - 44 rue de Beaumont
		15ème bureau	Pijolins	Groupe scolaire - Rue du 1er régiment d'artillerie
		16ème bureau	Pijolins	Groupe scolaire - Rue du 1er régiment d'artillerie
		30ème bureau	Auron Halle	Ecole primaire - 13 rue de la Halle
		31ème bureau	Auron Halle	Ecole primaire - 13 rue de la Halle
		35ème bureau	Litré	Collège Litré - 10 rue Litré
36ème bureau	Litré	Collège Litré - 10 rue Litré		
<b>Canton n°7 CHAROST</b>	CIVRAY	1 <sup>er</sup> bureau	bourg et hameaux de Bois Ratier, le Coudray, la Chapelle du Puits	Salle des fêtes 1 rue de la Garenne
		2 <sup>ème</sup> bureau	Le Petit Entre vins et le Grand Entre vins conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n. 75-083 du 25 août 1975 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Salle des fêtes 1 rue de la Garenne
	LUNERY	1 <sup>er</sup> bureau	Le Bourg, Chanteloup, Echalusse, Bellechaume, la Bruère, la Brosse, les Rhimberts, les Clapiers, Lunerette, Montapeine, la Vergne	Salle des Fêtes Gérard Philipe Place Jacques Georges
		2 <sup>ème</sup> bureau	Cité de Rosières, le Grand Rosières, la Vallée du Moulin, le Patouillet	Salle municipale de Rosières Avenue de la Gare
	ST FLORENT SUR CHER	1 <sup>er</sup> bureau	Centre ville – Place de la République – Quartier de Beauséjour	Hôtel de Ville – salle du Conseil Municipal Place de la République
		2 <sup>ème</sup> bureau	Le Breuil	Salle Dordain 75 avenue Gabriel Dordain
		3 <sup>ème</sup> bureau	Les Gironnais – Le Châtelier	Gymnase Serge Faure Rue Pasteur
		4 <sup>ème</sup> bureau	Centre Ville – Quartier de l'église	Salle polyvalente "ROSEVILLE" Rue des Lavois
		5 <sup>ème</sup> bureau	Rive Gauche	Salle de réunions Salengro 23, Rue Roger Salengro
		6 <sup>ème</sup> bureau	Massoeuvre	Espace Danielle DARRIEUX (Ancienne École de MASSOEUVRE) Rue Germain Baujard

Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège
<b>Canton n°8 CHATEAUMEILLANT</b>	CHATEAUMEILLANT	1 <sup>er</sup> bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 75-83 du 25 août 1975 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Salle Georges Mallet de Vandègre (gymnase) 5 avenue de la République
		2 <sup>ème</sup> bureau		Salle Georges Mallet de Vandègre (gymnase) 5 avenue de la République
	LIGNIERES	1 <sup>er</sup> bureau (bureau centralisateur)	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°00-1-1042 du 28/08/2000 et dont un exemplaire reste déposé en mairie.	Centre Socioculturel Rue de l'Ange Blanc
		2 <sup>ème</sup> bureau		Centre Socioculturel Rue de l'Ange Blanc
<b>Canton n°9 DUN-SUR-AURON</b>	CHARENTON du CHER	1 <sup>er</sup> bureau	Bourg de Charenton du Cher et environs	Ecole Elémentaire 89 Rue Nationale
		2 <sup>ème</sup> bureau		Laugère et environs conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 75-83 du 25 août 1975 et dont un exemplaire reste déposé en mairie
	DUN sur AURON	1 <sup>er</sup> bureau (bureau centralisateur)	conformément à l'affectation des voies aux quartiers annexée à l'arrêté préfectoral n° 2013-1-1401 du 18 octobre 2013 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Hôtel de Ville – Salle de réunions Place du Champ de Foire
		2 <sup>ème</sup> bureau		Complexe sportif Maurice Pinson Rue du Stade
		3 <sup>ème</sup> bureau		Complexe sportif Maurice Pinson Rue du Stade
	SANCOINS	1 <sup>er</sup> bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°00-1-1042 du 28/08/2000 et dont un exemplaire reste déposé en mairie.	Centre socio-culturel Oscar Méténier Place du Champ du Puits
		2 <sup>ème</sup> bureau		Centre socio-culturel Oscar Méténier Place du Champ du Puits
	<b>Canton n°10 LA GUERCHE SUR L'AUBOIS</b>	LA GUERCHE SUR L'AUBOIS	1 <sup>er</sup> bureau	conformément au plan dont un exemplaire reste déposé en mairie
2 <sup>ème</sup> bureau			Espace culturel Jacques Chavy Parc Maurice Fuselier Salle Gaston Portugal	
3 <sup>ème</sup> bureau			Espace culturel Jacques Chavy Parc Maurice Fuselier Salle Primevère	
<b>Canton n°11 MEHUN-SUR-YEVRE</b>	FOECY	1 <sup>er</sup> bureau		Salle des fêtes 21, Rue Gaston Cornavin
		2 <sup>ème</sup> bureau		Restaurant scolaire 11 bis rue Gaston Cornavin
	MEHUN-sur-YEVRE	1 <sup>er</sup> bureau	Mairie	Espace Maurice Genevoix (salle RDC) 45 Rue Augustin Guignard
		2 <sup>ème</sup> bureau	Ouche Boyer	Ecole des Charmilles Boulevard de la liberté
		3 <sup>ème</sup> bureau	Somme	Ex-Ecole primaire 23 Rue du Richefort Hameau de Somme
		4 <sup>ème</sup> bureau	Château	École primaire du château (préau) Place du Général Leclerc
		5 <sup>ème</sup> bureau	Belle Fontaine	Espace loisirs municipal 7 rue du Chemin Vert
		6 <sup>ème</sup> bureau	Marcel Pagnol	École maternelle Marcel Pagnol Boulevard Georges Clémenceau
	MEREAU	1 <sup>er</sup> bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 2007-1-863 du 06 août 2007 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Salle des fêtes 3 Avenue d'Issoudun
		2 <sup>ème</sup> bureau		Salle des fêtes 3 Avenue d'Issoudun

Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège
<b>Canton n°12 ST-AMAND-MONTROND</b>	ORVAL	1 <sup>er</sup> bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°00-1-1042 du 28/08/2000 et dont un exemplaire reste déposé en mairie.	Centre socio-culturel – Salle Sully Avenue de Sully
		2 <sup>ème</sup> bureau		Centre socio-culturel – Salle Condé Avenue de Sully
	ST-AMAND-MONTROND	1 <sup>er</sup> bureau		Ancienne école maternelle La Chaume Rue de la Tuilerie
		2 <sup>ème</sup> bureau		École Marceau (salle de classe) 15 Cour Fleurus
		3 <sup>ème</sup> bureau		École Mallard (cantine) 10 rue Ernest Mallard
		4 <sup>ème</sup> bureau		École Mallard (préau) 10 rue Ernest Mallard
		5 <sup>ème</sup> bureau		École primaire Les Buissonnets (préau) Avenue de la République
		6 <sup>ème</sup> bureau		École Marceau (salle de classe) 15 Cour Fleurus
		7 <sup>ème</sup> bureau		École Marceau (préau) 15 Cour Fleurus
		8 <sup>ème</sup> bureau		Département Familles (salle activités) avenue Jean Giraudoux
9 <sup>ème</sup> bureau	Département Familles (préau) avenue Jean Giraudoux			
<b>Canton n°13 SAINT-DOULCHARD</b>	LA CHAPELLE ST-URSIN	1 <sup>er</sup> bureau	Mairie Place de l'Église	
		2 <sup>ème</sup> bureau	Centre Socio-culturel Rue de la Gare	
		3 <sup>ème</sup> bureau	Maison de l'Enfance Rue des Écoles	
	MARMAGNE	1 <sup>er</sup> bureau - Est	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°00-1-1042 du 28/08/2000 et dont un exemplaire reste déposé en mairie.	Gymnase Impasse du Tennis à MARMAGNE
		2 <sup>ème</sup> bureau - Ouest		Gymnase Impasse du Tennis à MARMAGNE Hôtel de ville
	SAINT-DOULCHARD	1 <sup>er</sup> bureau	Centre Ville	Avenue du Général de Gaulle Hôtel de ville
		2 <sup>ème</sup> bureau	Les Verdins	École primaire des Verdins (préau) 23 Avenue du Général de Gaulle
		3 <sup>ème</sup> bureau	Restaurant scolaire des Verdins	Restaurant scolaire des Verdins 21 Avenue du Général de Gaulle
		4 <sup>ème</sup> bureau	Bourg I	Restaurant scolaire du bourg Route de Varye
		5 <sup>ème</sup> bureau	Paradis I	École maternelle du Paradis 82 Ter, Route d'Orléans
		6 <sup>ème</sup> bureau	Paradis II	École primaire du Paradis (accueil) 82 Ter, Route d'Orléans
		7 <sup>ème</sup> bureau	Bourg II	École maternelle du bourg Place Jules Ferry
		8 <sup>ème</sup> Bureau	Bourdonnes - Rivages	École maternelle des Verdins 21 Avenue du Général de Gaulle
9 <sup>ème</sup> bureau		Bourg III	École élémentaire du bourg Place Jules Ferry	



Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège
<b>Canton n°14 SAINT-GERMAIN DU PUY</b>	HENRICHEMONT	1 <sup>er</sup> bureau	Bourg et lieux-dits autres que ceux désignés ci-après	Salle Polyvalente 27 rue Victor Hugo
		2 <sup>ème</sup> bureau	La Borne, Les Talbots, Le Point du Jour, Les Jacquets, Les Maisons Neuves, Les Mançais	Salle des Fêtes La Borne 23 Grande Route
	ST-GERMAIN DU PUY	1 <sup>er</sup> bureau	Yèvre ZI et Fenestrelay	Mairie – salle du conseil municipal 2 rue Joliot-Curie
		2 <sup>ème</sup> bureau	Gérard Philippe	Salle annexe à l'Espace Nelson Mandela Rue Hyppolite Roger
		3 <sup>ème</sup> bureau	Quartier du stade	Espace Nelson Mandela Rue Hyppolite Roger
		4 <sup>ème</sup> bureau	Paul Eluard	Espace Nelson Mandela Rue Hyppolite Roger
		5 <sup>ème</sup> bureau	Quartier des arbres et fleurs	Espace Nelson Mandela Rue Hyppolite Roger
<b>Canton n°15 ST- MARTIN D'AUXIGNY</b>	FUSSY	1 <sup>er</sup> bureau		Salle des fêtes Rue de Corminboeuf
		2 <sup>ème</sup> bureau		Restaurant scolaire Rue de Corminboeuf
	MENETOU-SALON	1 <sup>er</sup> bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 99-1-877 du 27 août 1999 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Centre d'accueil 23, Rue de la Mairie
		2 <sup>ème</sup> bureau		Centre d'accueil 23, Rue de la Mairie
	ST-ELOY-de-GY	1 <sup>er</sup> bureau	Le bourg	Mairie 4 Place de l'église
		2 <sup>ème</sup> bureau	Hameau de Bourgneuf, La Pommeraye, Crétet, les Moreaux conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 75-83 du 25 août 1975 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	École de Bourgneuf 10, Rue aux Maçons
	ST-MARTIN D'AUXIGNY	1 <sup>er</sup> bureau	Nord de la commune	Salle des fêtes Route de l'Etang
		2 <sup>ème</sup> bureau	Sud de la commune	Salle des fêtes Route de l'Etang
	VASSELAY	1 <sup>er</sup> bureau (bureau centralisateur)		Salle des fêtes Route du Créton
		2 <sup>ème</sup> bureau		Salle des fêtes Route du Créton
	VIGNOUX SUR BARANGEON	1 <sup>er</sup> bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 2007-1-863 du 06 août 2007 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Préau - École primaire 12 Place de l'Église
2 <sup>ème</sup> bureau		Préau - École primaire 12 Place de l'Église		

Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège	
Canton n°17 TROUY	PLAIMPIED-GIVAUDINS	1 <sup>er</sup> bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°99-1-877 du 27 août 1999 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Gymnase 28 rue de la paille	
		2 <sup>ème</sup> bureau		Gymnase 28 rue de la paille	
	CHATEAUNEUF SUR CHER	1 <sup>er</sup> bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°2007-1-863 du 06 août 2007 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Centre socio culturel Place des Promenades	
		2 <sup>ème</sup> bureau		Centre socio culturel Place des Promenades	
	TROUY	1 <sup>er</sup> bureau Trouy Bourg	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°02-1-1101 du 19 août 2002 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Salle des fêtes (L'Espace Jean-Marie TRUCHOT, EJMT) Trouy bourg	
		2 <sup>ème</sup> bureau Trouy Nord		École primaire des Talleries Route de Châteauneuf	
		3 <sup>ème</sup> bureau Trouy Bourg		École primaire Place Jean Moulin	
		4 <sup>ème</sup> bureau Trouy Nord		Centre culturel de Trouy nord Route de Châteauneuf	
	Canton n°18 VIERZON	VIERZON	4 <sup>ème</sup> bureau		École Molière 22, Rue Molière
			5 <sup>ème</sup> bureau		École maternelle Parmentier 7, Rue Parmentier
6 <sup>ème</sup> bureau				École André Luberne 15, Avenue Jean Jaurès	
7 <sup>ème</sup> bureau				École Jean Turpin I 44, Avenue Edouard Vaillant	
8 <sup>ème</sup> bureau				Conservatoire de musique 31 avenue Henri Brisson	
9 <sup>ème</sup> bureau				École élémentaire des Forges 25, Rue Eugène Pottier	
12 <sup>ème</sup> bureau				Ecole élémentaire des Forges II 25, Rue Eugène Pottier	
14 <sup>ème</sup> bureau				École Fay B 23 Rue Léo Mérigot	
15 <sup>ème</sup> bureau				École élémentaire Colombier Impasse de la Craillo	
16 <sup>ème</sup> bureau				École élémentaire Puits Berteau I Rue Alain Fournier	
18 <sup>ème</sup> bureau				École maternelle Colombier Impasse de la Craillo	
19 <sup>ème</sup> bureau				École Pierre Bodin 10 A, Rue Gérard Philipe	
25 <sup>ème</sup> bureau				Centre associatif Paul Langevin Rue Félix Pyat	
26 <sup>ème</sup> bureau		École maternelle Puits Berteau Route de Puits Berteau			
27 <sup>ème</sup> bureau		École Jean Turpin II 44, Avenue Edouard Vaillant			

Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège
<b>Canton n°19 VIERZON</b>	VIERZON	1 <sup>er</sup> bureau		Hôtel de Ville Place de l'Hôtel de Ville
		2 <sup>ème</sup> bureau		Médiathèque Paul Eluard 10, Rue Général de Gaulle
		3 <sup>ème</sup> bureau		École Emile Charot Rue des Ponts
		10 <sup>ème</sup> bureau		École élémentaire Bourgneuf - I Avenue du 14 Juillet
		11 <sup>ème</sup> bureau		École élémentaire Bourgneuf - II Avenue du 14 Juillet
		13 <sup>ème</sup> bureau		Foyer Léo Mérigot Rue Etienne Marcel
		17 <sup>ème</sup> bureau		Ancien réfectoire – Parc de la Noue Rue des Tramways de l'Indre
		20 <sup>ème</sup> bureau		École maternelle Joliot Curie Rue Joliot Curie
		21 <sup>ème</sup> bureau		École annexe Jacques Prévert - I Rue Bitterfeld
		22 <sup>ème</sup> bureau		École annexe Jacques Prévert - II Rue Bitterfeld
		23 <sup>ème</sup> bureau		Annexe - Parc de la Noue Rue des Tramways de l'Indre
		24 <sup>ème</sup> bureau		Salle du Beffroi - Tunnel-Château Rue de la Poterie

## Annexe 2 à l'arrêté préfectoral n° 2021-0613 du 15 06 2021 portant désignation des bureaux de vote et de leur siège

Canton	Commune	Siège du bureau de vote
<b>Canton n°1</b> <b>AUBIGNY-sur-NERE</b>	BRINON-SUR-SAUDRE	Salle du Mille-Clubs 8 Route de Chaon
	LA CHAPELLE D'ANGILLON	Salle des fêtes Route d'Ivoy-le-Pré
	CLEMONT	Maison de la Pêche Prairie de la Ville
	ENNORDRES	Salle municipale 3, Route des Naudins
	IVOY-LE-PRÉ	Salle des fêtes 12 rue Roger Lesourd
	NEUVY-sur-BARANGEON	Centre socio-culturel Place du Champ de Foire
	OIZON	Centre socio culturel Rue Jean de Berry
	PRESLY	Salle des fêtes Route de Ménétréol-sur-Sauldre
	SAINTE-MONTAINE	Centre socio-culturel Rue Principale
	VAILLY-SUR-SAUDRE	centre socioculturel 26 rue du Vieux Château
<b>Canton n°2</b> <b>AVORD</b>	ARGENVIERES	Salle du foyer 14 rue Saint-Martin
	BEFFES	Ancienne salle des fêtes Place du Marché
	LA CHAPELLE-MONTLINARD	Salle des fêtes 31 Route du Canal
	CHARENTONNAY	Salle des fêtes 16 Le Bourg
	CHAUMOUX-MARCILLY	Salle polyvalente 8 route de Baugy
	COUY	Salle des fêtes de l'AEP de Couy 8 route de Sancergues
	CROSSES	Foyer socio-culturel Rue de l'Ecole
	ETRECHY	Foyer rural 2 bis av du Général de Gaulle
	GARIGNY	Centre Socio-Culturel 19 route de sancergues
	GROISES	Salle polyvalente 1 impasse St-Martin
	GRON	Salle des fêtes 3 place de l'Eglise
	HERRY	Salle des fêtes (adresse à préciser)
	JUSSY-CHAMPAGNE	Salle des fêtes 35 route de Bourges
	JUSSY-LE-CHAUDRIER	Centre Socio Culturel 15 rue Principale
	LUGNY-CHAMPAGNE	Salle des fêtes 1 rue du 8 mai 1945
	MARSEILLES-les-AUBIGNY	La halte repos Rue du Port
	MOULINS-SUR-YEVRE	Centre Socio-culturel 1 bis route de Sainte-Solange
	PRECY	Salle des fêtes Place du 19 mars 1962
	SANCERGUES	Salle des fêtes Rue du Marais
	SAVIGNY-en-SEPTAINE	Salle des fêtes 6 bis route de Nevers
	SEVRY	Salle municipale (attenante à la mairie) 4 rue des Lilas
	VILLABON	Salle des fêtes Route de Bourges
	VILLEQUIERS	Foyer socio-culturel Rue du 19 mars 1962
VORNAY	Centre socio-culturel Rue du stade	

Canton	Commune	Siège du bureau de vote
<b>Canton n°7</b>  <b>CHAROST</b>	CHAROST	Salle polyvalente rue du Premier Régiment d'Infanterie
	MAREUIL-sur-ARNON	Salle communale 48 route de Saint-Florent
	MORTHOMIERS	Salle des fêtes Route de La Chapelle
	POISIEUX	Salle des fêtes Route de Migny
	PRIMELLES	Salle polyvalente 5 Grande Rue – Le Grand Malleray
	SAUGY	Salle des fêtes Rue de la Mairie
	LE SUBDRAY	Salle polyvalente La Grange Rue de la Brosse
	VILLENEUVE SUR CHER	Ecole de Villeneuve 19 route de Saint Florent
<b>Canton n°8</b>  <b>CHATEAUMEILLANT</b>	AINAY-LE-VIEIL	Ecole 25 rue Jean Valette
	ARCOMPS	Salle polyvalente N°1 la cure
	ARDENAIS	Salle des fêtes 2 La Font Yon
	BEDDES	Salle des fêtes 4 route de Saint Jeanvrin
	LA CELLE-CONDE	Salle des fêtes Le Bourg
	LE CHATELET	Salle du foyer rural Avenue de l'Europe
	CHEZAL-BENOIT	Salle polyvalente Grande Rue
	EPINEUIL-le-FLEURIEL	Salle des fêtes 4 Rue du Champ de la Motte
	FAVERDINES	Salle des Fêtes 5 Gariot
	IDS-SAINT-ROCH	Salle du Foyer Rural 8 route d'Ineuil
	INEUIL	Salle des fêtes Le Bourg
	LOYE-sur-ARNON	Salle des fêtes 6 rue du Pont Romain
	MAISONNAIS	Salle des fêtes 168 rue de la Presse
	MORLAC	Restaurant communal place Delambre et Méchain
	LA PERCHE	Salle des fêtes 6 Grande Rue
	PRÉVERANGES	Salle des fêtes 7 place de la République
	REIGNY	Salle des fêtes Le Bourg
	REZAY	Salle des fêtes Lieu-dit La Chaume Bachat
	SAINT-BAUDEL	Salle polyvalente Place de l'Église
	SAINT-CHRISTOPHE-LE-CHAUDRY	Salle socio-culturelle Le Bourg
	SAINT-GEORGES-DE-POISIEUX	Salle des fêtes Rue Saint-Denis
	SAINT-HILAIRE EN LIGNIÈRES	Salle des fêtes 12 rue de Borneis
SAINT-PRIEST-LA-MARCHE	Salle des fêtes Le Bourg	
SAULZAIS-LE-POTIER	Centre Socioculturel 3 rue du Centre Socioculturel	
TOUCHAY	salle des fêtes 3 place Maurice Utrillo	
VEDDUN	Salle Jean-Marie DUMONTET 11 rue du Puits du Champ	

Canton	Commune	Siège du bureau de vote
<b>Canton n°9</b> <b>DUN sur AURON</b>	AUGY-SUR-AUBOIS	Centre socio culturel Le Bourg
	BANNEGON	Salle des fêtes 6 rue des Grands Jardins
	BESSAIS LE FROMENTAL	Ecole dite des Garçons
	BUSSY	Salle Saint Pierre Place de l'Église
	CHALIVROY-MILON	Bureau de vote des régionales : à l'intérieur de la mairie Bureau de vote des départementales : sous le préau jouxtant la mairie
	CONTRES	Salle communale Le Bourg
	COUST	Salle des fêtes 19 route d'Ainay
	GROSSOUVRE	Salle des fêtes 14 rue Principale
	NEUILLY EN DUN	Salle des Fêtes Le Bourg
	NEUVY LE BARROIS	Salle communale 9 route d'Apremont
	OSMERY	Salle Socio-culturelle Place du Lavoir
	PARNAVY	Salle des fêtes Le Bourg
	SAINT-AIGNAN DES NOYERS	Salle d'animation Le Bourg
	ST-DENIS-de-PALIN	Salle de réunions (ancienne école) Place de la Liberté
	THAUMIERS	Centre Intergénérationnel 29 rue Principale – Le Bourg
	VERNAIS	Salle des Associations 2 rue de la mairie
<b>Canton n°10</b> <b>LA GUERCHE-sur-l'AUBOIS</b>	BLET	Salle de l'Amicale Laïque Rue du Gouffre
	LA CHAPELLE-HUGON	Salle des fêtes Jules Bornet 27 bis, Rue Serge Duchailoux
	LE CHAUTAY	Salle communale (cantine) 2 route du Chichevet
	COURS-LES-BARRES	Salle d'animation 7 route de Cuffy
	CROISY	Salle d'animation Le Bourg – Route d'Ourouer
	CUFFY	Centre socio-culturel Roland Tiroille Le Bourg – Rue des écoles
	FLAVIGNY	Salle d'animation 22 grande-rue
	JOUET-SUR-L'AUBOIS	Salle des fêtes Rue de l'Eglise
	NÉRONDES	Salle des Fêtes 1 place de l'Hôtel de Ville
	OUROUER-LES-BOURDELINS	Salle municipale 4 place du Marché
	TORTERON	Centre Socio Culturel « Henri Charbonnier » Rue du Commerce

Canton	Commune	Siège du bureau de vote
<b>Canton n°11 MEHUN-SUR-YEVRE</b>	ALLOUIS	Salle polyvalente Le Bourg
	BERRY-BOUY	Salle des fêtes Rue de la Vallée
	BRINAY	Centre socio-culturel 6 route de Quincy
	CHERY	Centre socioculturel 1 chemin des Prés Martins
	LAZENAY	Salle des fêtes Place de la Mairie
	LIMEUX	Centre socio culturel Le Bourg
	LURY-SUR-ARNON	Centre Socio Culturel Place du Cygne
	MASSAY	Maison communale Rue Pasteur
	PREUILLY	Salle des fêtes Place de l'Eglise
	QUINCY	Foyer rural 4 rue du Foyer Rural
	SAINTE-THORETTE	Médiathèque Route de la Petite École
<b>Canton n°12 SAINT-AMAND-MONTROND</b>	BOUZAIS	Salle polyvalente 33 rue des Maisons Blanches
	BRUERE-ALLICHAMPS	Salle des fêtes Rue Maurice Larguinat
	LA CELLE	Maison des associations 27 Rue des Carriers
	FARGES-ALLICHAMPS	Salle "La Grange" 3bis route de Lignièrès
	MARÇAIS	Salle des fêtes Place Saint Maurice
	MEILLANT	Espace des Chaumes Les Chaumes
	ORCENAI	Salle socio-culturelle 1 route d'Arcomps
<b>Canton n° 14 SAINT-GERMAIN DU PUY</b>	LES AIX D'ANGILLON	Gymnase Rue du Chemin Vert
	AUBINGES	Salle communale « Le Bourg »
	AZY	Centre socio-culturel 21 route de Montigny
	BRÉCY	Foyer rural 6 rue Saint-Firmin
	LA CHAPELOTTE	Salle des fêtes 9 route d'Aubigny
	HUMBLIGNY	Salle des Fêtes Le bourg
	MOROGUES	Salle des fêtes 7 route d'Henrichemont
	PARASSY	Salle des fêtes Victor Gauvin 7 route d'Henrichemont
	RIANS	Espace d'animations culturelles Rue des Écoles
	SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS	Centre socio-culturel Route de Soulangis
	SOULANGIS	Salle des fêtes Route des Aix

Canton	Commune	Siège du bureau de vote
<b>Canton n° 15</b> <b>ST-MARTIN-d'AUXIGNY</b>	ACHÈRES	Centre socio culturel 2 Route d'Henrichemont
	ALLOGNY	Salle polyvalente "Espace Heure Bleue" Route de Neuvy-sur-Barangeon
	PIGNY	Salle Polyvalente Rue de la Folie
	QUANTILLY	Centre socioculturel 8 chemin du Champ du Gué
	SAINT-GEORGES-SUR-MOULON	Centre Socioculturel 5 route de Faitin
	SAINT PALAIS	Centre communal 1 rue du Parc
	VIGNOUX-sous-LES AIX	Salle des fêtes Route du stade
<b>Canton n° 16</b> <b>SANCERRE</b>	ASSIGNY	Salle polyvalente 12 route des Merisiers
	BANNAY	Salle polyvalente 24 rue du Village
	BARLIEU	Salle des Fêtes 1 route de Pierrefittes Es Bois
	BELLEVILLE-SUR-LOIRE	Salle des fêtes Rue de Beaumont
	BOULLERET	Foyer rural 2 route de Sainte-Gemme
	CONCRESSAULT	Centre socio-culturel 4 rue de la mairie
	COUARGES	Salle des fêtes Route de Sancerre
	DAMPIERRE-en-CROT	Salle des fêtes Route de Concressault
	FEUX	Salle des fêtes 30 Grande Rue
	LÉRÉ	Salle des Fêtes 11 Rue des Berthelon
	MENETREOL-SOUS-SANCERRE	Salle des fêtes 12 rue du Moulin
	LE NOYER	Salle des fêtes Les Vêves 3 allée de la Gare
	SAINT SATUR	Centre Socio Culturel 20 rue du Pré de Chappes
	SANCERRE	Gymnase de Sancerre Rue du Serre-Coeur
	SENS-BEAUJEU	Salle des fêtes 1 route du Château
	SUBLIGNY	Salle des fêtes Rue de la Prée, route du Noyer
	SURY-ES-BOIS	Salle des fêtes Allée de la Salle des fêtes
	SURY-PRES-LERE	Salle des fêtes 12 route de Savigny
	THAUVENAY	Salle des fêtes 42, Rue de La Fontaine
	THOU	Salle Communale Le Bourg
VEAUGUES	Salle des fêtes Rue de la Gare	
VILLEGON	Salle des fêtes 16 route de la Chapelotte	
VINON	Salle des fêtes 20 route de Saint-Bouize	



Canton	Commune	Siège du bureau de vote
<b>Canton n° 17</b>  <b>TROUY</b>	ARÇAY	Salle des fêtes 10 Grande Rue
	CHAMBON	Salle polyvalente 8 Le Bourg
	CREZANÇAY SUR CHER	Salle polyvalente Le bourg
	CORQUOY	Salle de l'ancienne école 10 route de Lunery
	LAPAN	Salle des Fêtes 10 chemin de la Fontenille
	LEVET	Salle polyvalente du Crôt Blin Impasse des violettes
	LISSAY-LOCHY	Salle des fêtes 15 rue de Saint-Hilaire
	SENNECAY	Salle polyvalente Place de l'Église
	SAINT-CAPRAIS	Salle des fêtes 1 rue de Néré
	SAINT-LOUP-DES-CHAUMES	Salle polyvalente 2 route de Bigny
	SAINT-SYMPHORIEN	Salle polyvalente 2 le Champ de Derrière
	SERRUELLES	Salle polyvalente 3 route de la Mairie
	SOYE-EN-SEPTAINE	Salle des fêtes Route de Savigny
	VALLENAY	Salle Mille Club Route des forges
	VENESMES	Cour de l'école 1 route de la Croix Blanche
	VORLY	Salle des fêtes Place de l'Église
<b>Canton n° 19</b>  <b>VIERZON</b>	DAMPIERRE-en-GRACAY	Salle des fêtes 7 route de Nohant
	GRACAY	Centre socio-culturel Place du Marché
	GENOUILLY	Salle des fêtes 49 rue du Bas-Bourg
	MERY-SUR-CHER	Foyer rural 93 route du Tertre
	NOHANT-en-GRACAY	Salle des fêtes 1 rue du Cimetière
	SAINT-GEORGES SUR LA PRÉE	Salle Jean Ferrat 1 rue de la Prée
	SAINT-OUTRILLE	Salle polyvalente Espace Lucien Prévost Rue de l'église
	SAINT-HILAIRE-de-COURT	Centre Intercommunal de culture et de loisirs Rue Jacques Brel

Préfecture du Cher

18-2021-06-15-00001

Arrêté n° 2021-0613 du 15 juin 2021 modifiant  
l'arrêté n° 2021-0592 du 9 juin 2021 portant  
désignation des bureaux de vote et de leur siège

**Arrêté n° 2021-0613 du 15 juin 2021  
modifiant l'arrêté n° 2021-0592 du 9 juin 2021  
portant désignation des bureaux de vote et de leur siège**

Le préfet du Cher  
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

**Vu** le code électoral et notamment l'article R. 40 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2020-1020 du 28 août 2020 portant désignation des bureaux de vote et de leur siège ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2021-0592 du 9 juin 2021 portant désignation des bureaux de vote de leur siège ;

**Vu** les demandes des maires sollicitant le déplacement du siège de leurs bureaux de vote en vue d'organiser les opérations électorales dans les conditions sanitaires réglementaires ;

**Considérant** les consignes sanitaires à mettre en œuvre dans le contexte de la Covid-19 ;

**Sur** la proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Cher ;

**ARRÊTE:**

**Article 1** : Le siège des bureaux de vote des communes disposant de plusieurs bureaux de vote est fixé conformément à l'annexe 1.

**Article 2** : Le siège du bureau de vote unique des communes situé hors de la mairie est fixé conformément à l'annexe 2.

**Article 3** : Le siège du bureau de vote unique des mairies ne figurant ni à l'annexe 1 ni à l'annexe 2 est situé à la mairie.

**Article 4** : Dans les communes à plusieurs bureaux de vote, les militaires, les marinières, les personnes circulant en France, sans domicile ni résidence fixe et les Français établis hors de France, remplissant les conditions prévues par les articles L. 12 alinéa 1er, L. 13, L. 14 et L. 15 du code électoral, pour lesquels il s'avère impossible de localiser à l'intérieur de la commune l'attache avec la circonscription d'un bureau de vote qui ouvre droit à l'inscription sur la liste électorale de ce bureau, seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur de la commune.

**Article 5** : Les dispositions du présent arrêté seront applicables au lendemain de sa publication.

**Article 6** : La secrétaire générale de la préfecture du Cher, la sous-préfète de SAINT-AMAND-MONTROND, la sous-préfète de VIERZON et les maires du département du Cher sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher et affiché par leurs soins dans leur commune.

P/Le préfet,  
La secrétaire générale

Signé: Régine LEDUC